



Information COVID-19 2^{ème} semestre 2021/2022





Etudiants et chercheurs internationaux

Mise à jour: 14/01/2022

Nous sommes très heureux de vous accueillir à l'Université de Lorraine pour ce semestre, malgré le contexte sanitaire! Pour votre protéger votre santé, voici les mesures qui s'appliquent aux étudiants et chercheurs internationaux.

Avant d'arriver en France

La France a mis en place une classification de pays selon la circulation du virus Covid-19:

- Pays « vert »: faible circulation du virus
- Pays « orange » : circulation active du virus mais maîtrisée
- Pays « rouge »: circulation particulièrement active du virus ou propagation de certains variants
- Pays « rouge écarlate » : circulation très active du virus ou propagation de certains variants avec risque de transmissibilité très fort. Les étudiants et chercheurs en provenance de ces pays ne sont pas autorisés à se rendre en France.
- Retrouvez le classement des pays ici

Selon la classification du pays dont vous venez et le fait que vous soyez déjà vacciné ou non, diverses mesures s'appliquent pour votre entrée sur le territoire français.

Retrouvez toutes les consignes, les règles à respecter et les documents à fournir ici

Attention:

- Si vous venez d'un pays en zone « rouge » et n'êtes pas vacciné (ou avez reçu un vaccin non reconnu par la France) :
 - 1. Vous devrez rester en quarantaine pendant 10 jours : rester chez vous, ne pas sortir en dehors des heures autorisées, limiter au maximum vos sorties aux courses essentielles, ne pas vous rendre en cours ou sur les campus. Cette quarantaine pourra être contrôlée par les autorités, en cas d'absence lors des horaires de contrôle, vous risquez d'avoir à payer une forte amende.
 - 2. Avant d'arriver en France, prenez contact avec les responsables de la résidence universitaire ou le propriétaire auprès duquel vous avez réservé un logement afin de vous assurer que vous pourrez y réaliser la quarantaine dans les conditions prévues : sanitaires et cuisine individuels.
 - 3. Si vous êtes étudiant : affiliez-vous à la sécurité sociale française <u>avant</u> d'arriver en France pour bénéficier d'un accès facilité à la vaccination et un suivi santé dès votre arrivée en France :
 - Inscription à la sécurité sociale
 - Tutoriel vidéo
 - Comment fonctionne l'assurance maladie française
 - 4. A la fin de la quarantaine, vous devrez contacter le service de santé universitaire pour prendre un rendezvous de bilan: Tél.+33 (0) 3 72 74 05 50.
- Si vous venez d'un pays « orange » » et n'êtes pas vacciné (ou avez reçu un vaccin non reconnu par la France) :
 - 1. Vous devrez vous rester en isolement pendant 7 jours (limitez au maximum vos contacts avec d'autres personnes, portez votre masque même à l'extérieur et restez chez vous le plus possible) : voir les consignes
 - 2. Si vous êtes étudiant, il faudra réaliser votre inscription à l'Université dès que possible, puis vous affilier à la sécurité sociale en ligne pour bénéficier d'un accès facilité à la vaccination Covid :
 - Inscription à la sécurité sociale
 - Tutoriel vidéo
 - Comment fonctionne l'assurance maladie française

Si vous êtes testé positif au Covid-19, vous devez le déclarer à l'Université de Lorraine :

- Etudiants : https://factuel.univ-lorraine.fr/declarationcovid
- Personnels : auprès de la médecine du travail : medecine-travail-coronavirus@univ-lorraine.fr

Les autorités françaises de santé vous contacteront pour vous indiquer les consignes à respecter.

Dans tous les cas, restez chez vous et limitez vos contacts au maximum.

A l'arrivée en France

- Téléchargez l'application Tous anti Covid sur votre smartphone.
 Vous y retrouverez toutes les informations sur l'évolution de l'épidémie, les consignes en vigueur et des liens utiles pour connaître les lieux de dépistage et vaccination. Vous pourrez également y récupérer votre attestation de vaccination qui fera office de pass sanitaire.
- Pour vous faire dépister ou vacciner contre la Covid-19, munissez-vous de votre <u>carte Vitale ou attestation</u> <u>de sécurité sociale</u> si vous en avez une. A défaut, vous pourrez quand même vous faire vacciner.

Test de dépistage :

- Vous pouvez vous rendre dans le laboratoire d'analyses médicale le plus proche de chez vous, ou consulter les différents <u>centres de dépistage</u> (test PCR)
- Vous pouvez aussi acheter un autotest en pharmacie ou en grande surface.

Vaccination:

- Une campagne de vaccination est organisée à l'Université de Lorraine, toutes les informations
- Vous pouvez aussi vous faire vacciner sans frais, avec ou sans rendez-vous dans un centre de vaccination.
 Consultez Doctolib dans « Recherche » indiquez « vaccination Covid » pour trouver les centres de vaccination proche de votre localisation.
- Pour obtenir un pass sanitaire si vous avez été vacciné à l'étranger avec un vaccin reconnu en France : suivez cette procédure (étudiants uniquement) :

Les mesures qui s'appliquent à l'Université de Lorraine :

- Sauf modification du cadre légal, le pass sanitaire n'est pas demandé pour accéder aux salles de cours, mais vous devrez porter un masque et respecter les gestes barrière (distance de sécurité, lavage des mains, tousser ou éternuer dans le coude, ne pas embrasser ou serrer la main, etc.). Le port du masque est obligatoire sur tous les campus et dans un rayon de 50 mètres autour des campus.
- Consultez régulièrement le site <u>Factuel de l'Université</u> pour connaître les dernières mesures qui s'appliquent.
- N'hésitez pas aussi à consulter le service scolarité de votre composante de formation sur ces aspects.

Vie quotidienne en France

En France, un <u>pass sanitaire</u> est demandé pour accéder aux trains grandes lignes et avions, dans certains très grands centres commerciaux, dans les activités culturelles (musée, cinéma, concerts), restaurants, cafés et bars, mais pas dans les magasins de petite ou moyenne taille.

Le port du masque, le lavage des mains et une distance d'1 à 2 mètres avec les autres personnes sont obligatoires à l'intérieur de ces espaces.

Voir les consignes

Consultez régulièrement les consignes car elles peuvent changer !

Informations et contacts

Informations de l'Université de Lorraine :

- Factuel: toutes les informations sur l'actualité et les mesures Covid-19 à l'Université
- Service santé-social de l'Université
- Site <u>Welcome</u> dédié aux étudiants et chercheurs internationaux rubrique "*Etudier*" ou "*Recherche*" selon votre cas : informations sur vos démarches administratives et d'installation, formalités de séjour, etc.

Informations officielles:

- Site du gouvernement français
- Ministère de la santé

